

Demande de raccordement individuel de puissance inférieure ou égale à 36 kVA dans un immeuble existant, au Réseau Public de Distribution BT géré par Enedis

Identification : **Enedis-FOR-RAC_09E**

Version : **4**

Nb. de pages : **4**

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	01/10/2009	Création	
2	01/01/2017	Prise en compte de la nouvelle dénomination sociale d'Enedis	ERDF-FOR-RAC_09E
3	25/05/2018	Ajout de la mention informatique et libertés dans le cadre du RGPD	
4	02/12/2019	Prise en compte de l'article L. 342-2 du code de l'énergie	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-PRO-RAC_21E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement d'une installation individuelle de consommation ou de consommation et de production simultanée en BT de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution géré par Enedis »

Enedis-NOI-RAC_03E : « Autorisations et mandats dans le cadre des raccordements traités par Enedis et formulaires associés »

Résumé / Avertissement

Ce formulaire fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement individuel dans un immeuble existant, pour une puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA.

Le dossier de demande de raccordement permet à Enedis d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une Proposition de Raccordement au Demandeur.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

Le formulaire prêt à remplir associé à cette note est disponible sur le site internet d'Enedis www.enedis.fr.

DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL¹ DE PUISSANCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 KVA DANS UN IMMEUBLE EXISTANT

A1 : VOUS SOUHAITEZ QUE LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LES OUVRAGES DEDIES A VOTRE INSTALLATION :

- SOIENT REALISES PAR ENEDIS
- SOIENT REALISES PAR VOUS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.342-2 DU CODE DE L'ENERGIE

A2 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE VOTRE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Pour établir une Proposition de Raccordement au réseau d'électricité, Enedis vous remercie de compléter le formulaire suivant (éventuellement avec l'aide de votre installateur) et de le retourner, accompagné obligatoirement :

- de l'accord écrit du syndic d'immeuble pour le passage du câble d'alimentation en partie commune et pour le mode de pose (si différent de l'ancien) ;
- d'une copie de l'autorisation d'urbanisme (en général du permis de construire), si l'opération y est soumise.

B : INTERVENANTS DU PROJET

B1 : Demandeur du raccordement

- M. ou Mme (nom, prénom) }
- La société² }
- La collectivité locale }

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme³..... dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Mél :

B2 : Tiers habilité

Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...) ou d'un particulier.

Le Demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès d'Enedis, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation)

le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du Demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur d'Enedis est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de⁴ :

signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement (Proposition de Raccordement (PDR), Proposition Technico-Financière et Convention de Raccordement, Convention de Raccordement Directe, en cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie : Contrat de Mandat L. 342-2 et Avenant L. 342-2 à la PDR) ainsi que (uniquement pour les Installations de production de puissance de raccordement ≤ 36 kVA) le Contrat d'Accès au réseau et d'Exploitation (CAE). Ces documents étant rédigés au nom du Mandant ;

procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement. A ce titre Enedis adressera tous documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceux-ci demeureront émis au nom du Mandant.

en cas de recours à l'article L342-2 du code de l'énergie, exécuter le contrat de mandat et ses annexes au nom et pour le compte du Mandant, sous réserve de satisfaire aux critères énumérées à l'annexe 1 de la note Enedis-PRO-RAC_2⁵ et étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

¹ Pour une Installation de Consommation d'électricité

² Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n° RCS, capital social, qualité

³ Titre / Fonction

⁴ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

Personne / société habilitée :

Le cas échéant, représenté par : M. ou Mme³ dûment habilité(e) à cet effet

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Mél :

B3 : Coordonnées de l'installateur

Nom :

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Mél :

C : ADRESSE DE FACTURATION si elle est différente de l'adresse du Demandeur ou du tiers mandaté

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

D : LOCALISATION PRECISE DE L'INSTALLATION

Nom du bâtiment : Étage concerné :

Adresse de l'immeuble

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

E : PRECISIONS TECHNIQUES SUR L'INSTALLATION

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ?
 Non Oui Dans ce cas, joindre une copie de l'autorisation d'urbanisme

Quelle puissance de raccordement demandez-vous ?
 9 kVA monophasé 2 fils
 12 kVA monophasé 2 fils
 36 kVA triphasé 4 fils

Demande particulière éventuelle :

Si des travaux sur le domaine public sont nécessaires, Enedis engage, pour le compte du Demandeur, les démarches pour l'obtention d'accords administratifs qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines dont vous serez avisé.

F : ECHEANCE SOUHAITEE

Date souhaitée de mise en service de votre Installation électrique :

G : VALIDATION DES INFORMATIONS

Enedis établira une Proposition de Raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :

Nom et prénom du signataire⁵ : Signature :

Fonction :

⁵ Le signataire est le Demandeur du raccordement ou le tiers mandaté.

H : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier ou par mél, à l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

Les coordonnées de l'accueil de votre région sont accessibles sur le site d'Enedis www.enedis.fr dans l'espace dédié au raccordement : en saisissant votre code postal ou le nom de votre commune dans la zone « Accueil Raccordement », vous obtiendrez les coordonnées complètes de l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par ENEDIS en sa qualité de responsable de traitement pour la réalisation de votre demande de raccordement ou de votre demande de modification de raccordement.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services internes d'Enedis et aux prestataires ayant signé un contrat avec Enedis pour la réalisation des travaux de raccordement nécessaires au traitement de votre demande.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et également votre droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel vous concernant ; vous pouvez exercer vos droits par courrier à l'adresse suivante : Tour Enedis –6ème étage – Direction Clients & Territoires - Service National Consommateurs – 34, place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex, courrier accompagné de votre nom et prénom, de votre adresse actuelle, de votre référence PDL et de la copie d'une pièce justificative d'identité.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.